

L'UNSA participera à la Marche des Fiertés parisienne, samedi 30 juin

Militants UNSA, participez à la Marche des Fiertés 2018 sous les couleurs de l'UNSA !

Le Rendez-vous est fixé place de la Madeleine à 13h, aux côtés du char UNSA, ou retrouvez-nous tout au long du parcours Concorde – République (char n°30)

Pour plus d'infos : emilie.trigo@unsa.org

Chaque année, depuis plus de 40 ans, la Marche des Fiertés réunit toutes celles et tous ceux qui militent pour l'égalité des droits des lesbiennes, gays, bis, trans.

La Marche est organisée depuis plus de 10 ans par l'Inter associative lesbienne, gaie, bi et trans (Inter-LGBT).

L'Inter-LGBT regroupe environ 60 associations et a pour mission de lutter contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales.

En 2018, l'UNSA participera, comme chaque année, à la marche nationale qui se déroulera à Paris le samedi 30 juin.

La Marche des Fiertés de Paris partira à 14h de la place de la Concorde sous le mot d'ordre « **Les discriminations au tapis, dans le sport comme dans nos vies !** », l'arrivée se faisant place de la République où aura lieu le Grand Podium de fin de Marche de 17h à 22h.

Cette année, l'UNSA souhaite souligner sa présence et son engagement dans la lutte contre toutes les discriminations en mettant en place un char aux couleurs de l'UNSA et aux couleurs de l'Inter LGBT et invite, dès à présent, ses militants franciliens à se mobiliser pour cette journée militante et festive !

L'UNSA sera aussi présente aux différentes marches se tenant en France, comme celle du 30 juin à Biarritz où l'UD 64 tiendra un stand au sein du village associatif, le 7 juillet à Marseille et le 21 juillet à Montpellier !

Fonction publique : CAP et CHSCT, toujours pas de modification du projet gouvernemental

Alors que les élections professionnelles 2018 se préparent, il est important de rappeler que ni les missions des CAP actuelles, ni celles des CHSCT, ni les mandats des futurs élus ne seront impactés avant la mise en œuvre de la future loi dont le vote est prévu en 2019 et la publication des décrets en 2020 pour une entrée en vigueur lors du renouvellement général de 2022.

Le gouvernement poursuit la présentation de son projet de modification des instances consultatives dans la Fonction publique lors d'une nouvelle réunion, le 22 juin.

L'objectif de l'UNSA Fonction Publique, en participant aux groupes de travail, est de tenter de peser sur les décisions du gouvernement mais l'UNSA ne cautionne pas ce projet.

L'UNSA Fonction publique considère que moderniser le fonctionnement des instances de dialogue social est utile pour les adapter aux besoins actuels.

Moderniser, ce n'est pas supprimer. Moderniser, ce n'est pas réduire, mais c'est améliorer.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?CAP-et-CHSCT-toujours-pas-de-modification-du-projet-gouvernemental>

PPCR : les attachés de l'administration hospitalière enfin reconnus !

Le protocole Parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR) va enfin pouvoir s'appliquer aux attachés de l'administration hospitalière. Les 3 textes nécessaires ont enfin été publiés au JO du dimanche 24 juin 2018.

Ainsi tous les attachés qui exercent dans les trois versants de la Fonction publique seront rémunérés sur la même base indiciaire avec une carrière comportant 3 grades.

Une grande partie du texte entrera en application avec effet rétroactif au 1er janvier 2017. Le troisième grade sera créé au 1^{er} janvier 2018. Ce sont de véritables avancées pour tous les attachés.

L'UNSA a agi, depuis la signature du protocole PPCR, pour obtenir son application aux attachés de la FPH.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?Attaches-de-la-fonction-publique-hopitaliere-les-textes-enfin-publies>

L'URIF UNSA a réuni son Conseil régional

L'Union régionale UNSA d'Île-de-France (URIF-UNSA) a réuni son Conseil régional le 19 juin. Un échange a notamment eu lieu sur le contexte socio-économique national avec Luc Bérille, Secrétaire général de l'UNSA, invité pour l'occasion.

L'URIF a également travaillé sur les questions de développement et les différents outils mis à disposition par le secteur national développement.

Épuisement professionnel : l'UNSA Occitanie s'engage

Mardi 19 juin, à Montpellier, l'UNSA Occitanie a organisé une conférence sur l'épuisement professionnel.

Devant plus de 100 personnes, élus du personnel, représentants des employeurs, militantes et militants, le professeur Michel Debout, Jean-Luc Bizeur, du cabinet Orseu et Dominique Corona, Secrétaire national à l'UNSA ont débattu sur cette problématique.

Les nombreuses questions auxquelles les intervenants ont dû répondre, démontre une fois de plus que l'épuisement professionnel est un fléau qui touche aussi bien les salariés que les agents de la Fonction publique.

L'épuisement professionnel a un coût économique pour l'entreprise, un coût financier pour la société et surtout un coût humain inacceptable.

Il est donc dans l'intérêt de tous de mettre en place des actions de prévention efficaces.

Pour l'UNSA, la prévention de l'épuisement professionnel est une priorité. Pour l'UNSA, il faut donc plus de dialogue social en donnant la possibilité aux représentants du personnel de négocier l'organisation du travail dans le cadre de la qualité de vie au travail.

Dans le même esprit, l'UNSA estime qu'il est nécessaire de donner des moyens en temps et en formation aux représentants de proximité.

Et enfin, pour une meilleure prise en charge financière, l'UNSA milite pour l'inscription de l'épuisement professionnel dans le tableau des maladies professionnelles.

L'UR UNSA PACA très mobilisée...

Une cinquantaine de militantes et militants se sont réunies à Marseille, le 22 juin, pour un Conseil régional très dynamique. En présence de Pascal Priou, Secrétaire national, les représentants des départements de PACA et des représentants des fédérations ont mené un débat sur notre forme de syndicalisme pour être utile et efficace.

Les échéances électorales étaient aussi à l'ordre du jour, avec, évidemment en ligne de mire, le scrutin du 6 décembre 2018 dans la Fonction publique.

L'UR UNSA PACA est mobilisée, organisée et totalement investie pour faire grandir l'UNSA dans les entreprises privées et dans la Fonction publique.

L'UNSA a participé au congrès de l'Union italienne du Travail (UIL)

Le 17^e congrès national de l'Union italienne du Travail (UIL) s'est tenu du 21 au 23 juin dernier à Rome. L'UNSA y était représentée par Emilie Trigo, Secrétaire nationale.

La première demi-journée fut consacrée à un échange entre les délégations internationales sur le rôle des syndicats internationaux et européens, avec Sharan Burrow, Secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), Luca Visentini, Secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES) et Georgio Dassis, ancien Président du Conseil économique et social européen (CESE).

La UIL a ensuite tenu son congrès qui a permis de renouveler le mandat de Carmelo Barbagallo pour quatre années en tant que Secrétaire général.

La UIL, 3^e organisation syndicale italienne, comprend 2,5 millions d'adhérents, dont 41% sont des femmes. Elle est organisée en 16 fédérations sectorielles, 21 unions régionales et 78 confédérations territoriales. La UIL peut accueillir les travailleurs dans un de ses 6200 bureaux en Italie, mais aussi dans un des 267 bureaux à l'étranger pour les Italiens travaillant à l'étranger.

Elle est affiliée à la Confédération européenne des syndicats et à la Confédération syndicale internationale.

L'UNSA exclut la FMPS

Le Bureau national de l'UNSA, réuni le 20 juin 2018, a pris la décision d'exclure, au titre de l'article 18 de ses statuts, la fédération des Métiers de la Prévention et de la Sécurité (FMPS).

En effet, les pratiques de cette fédération, dont les 2 anciens dirigeants sont mis en examen pour soupçon d'abus de confiance dans une affaire non jugée à ce jour, sont contraires aux valeurs et principes de notre Union, repris dans la Charte Ethique, Solidaire et Financière votée au Conseil national des 20 et 21 septembre 2016 et intégrée dans le Règlement intérieur de l'UNSA.

Cette décision étant immédiatement exécutoire, la FMPS ne peut plus utiliser désormais le logo et la marque UNSA, sous quelle que forme et sur quel que support que ce soit, sauf à se mettre en infraction avec la loi.

Pour autant, l'UNSA n'entend pas abandonner le champ de la sécurité et de la prévention.

Aussi, les syndicats et sections syndicales, jusqu'alors affiliés à la FMPS, souhaitant rester à l'UNSA, comme tout nouveau syndicat ou toute nouvelle section syndicale, pourront toujours poursuivre leur action au sein de l'UNSA, en conformité avec les valeurs et principes éthiques qui guident notre vision de la défense des intérêts des salariés.

Nouvelles implantations de l'UNSA présentées au Bureau national des 20 et 21 juin

1. Évolution des organisations syndicales adhérentes et des affiliations (article 1&2 du RIN) :

L'UNSA Territoriaux (pôle 8 - OSA 550) nous informe de l'affiliation en son sein de 5 nouvelles structures :

- Syndicat départemental UNSA territoriaux 84
- Syndicat UNSA territoriaux ville de Sarcelles 95
- Syndicat départemental UNSA territoriaux 70
- Syndicat UNSA territoriaux Communauté d'agglomération de la Baie de Somme 80
- Syndicat UNSA territoriaux ville de Merville 59

L'Union Fédérale de l'Industrie et de la Construction UFIC-UNSA (OSA 150) nous informe de l'intégration en son sein des OSA suivantes :

- OSA 161 - Syndicat UNSA des Techniciens et Agents de Maîtrise de la société Rexim (UNSA Rexim)
- OSA 449 - Syndicat UNSA Durisotti (UNSA Durisotti)
- OSA 451 - Syndicat UNSA Allia (UNSA Allia)
- OSA 595 - Syndicat UNSA Cauval (UNSA Cauval)

2. Les Organisations Syndicales Adhérentes nous informent de leurs nouvelles implantations syndicales (article 1 du RIN) :

- **Fédération Commerces et Services UNSA (pôle 3) :** Proman Interim – Manosque (04), SAS Colruyt Retail France - Rochefort-sur-Nenon (39), ITM LAI Béziers – Villeneuve-les-Béziers (34), Samada (groupe Monoprix) – Combs-la-Ville (77)
- **UNSA Télécoms (pôle 4) :** SAS Anstel – Courbevoie (92)
- **UNSA Postes (pôle 4) :** Adrexo Vannes – Lorient (55), Libercourt (62), Saint Omer-Béthune (62)
- **Union Fédérale de l'Industrie & la Construction UFIC-UNSA (pôle 5) :**
 - SPIC-UNSA :** Distral SAS – Portet-sur-Garonne (31), AEDS Précision SAS – Baccarat (54), Atlantic Industrie SAS – La Roche-sur-Yon (85)
 - UNSA Verre :** AGC Automotive France – Aniche (59)
 - UNSA Chimie Pharma :** Léo Pharma - Vernouillet (28)
- **FESSAD-UNSA (pôle 6) :** Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Rhône – Villeurbanne (69)
 - SNEP-UNSA :** Alliance française Paris – Paris 6^{ème}
- **UNSA Transport (pôle 7) :**
 - Transport de personnes :** Les Autocars du Cambrésis - Caudry (59)
- **UNSA Santé Sociaux Publics et Privé (pôle 8) :**
 - Secteur Privé :** EHPAD Les Vignes – Château Porcien (08), EHPAD Paul Oddo – Barbazan (31), Centre Hospitalier Sainte-Marie – Clermont-Ferrand (63), Centre hospitalier spécialisé Pierre Jamet – Albi (81)